



BULLETIN D'INSCRIPTION

Puces des couturières de Pont d'Ain - Dimanche 04 octobre 2026 -

Nom : **Prénom** :

Adresse :

N° téléphone :

Adresse Mail :

Type de déballage :

TARIFS :

- **7€ la table de 1.60m x 0.80m** - 3 tables maximum par vendeur
- **3€ le portant (taille maximum 1.50m)** - 1 portant maximum par vendeur. **Non fourni par l'organisation, à apporter par le vendeur**

Nombre de tables souhaitées : X 7€ = €

Nombre de portants apportés : X 3€ = €

- **6€ l'assiette froide pour le déjeuner (réservation conseillée)** :



(Photo non contractuelle)

¼ Quiche lorraine – salade – tomates cerise : X 6€ = €

¼ Quiche aux légumes – salade – tomates cerise : X 6€ = €

¼ Quiche au thon/tomates – salade – tomates cerise : ... X 6€ = €

(Les quiches et la vinaigrette sont faites maison)

TOTAL = €

Ce bulletin d'adhésion, accompagné d'une copie recto/verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), du règlement par chèque à l'ordre de « **Toutes des artistes 01** » ou espèces et de l'attestation sur l'honneur, est à renvoyer à l'adresse suivante **avant le 20.09.2026** :

Marianne DESBANS
Toutes des Artistes 01
18 rue de la Catherinette
01160 PONT D'AIN

Dès réception du dossier complet, votre inscription vous sera confirmée par mail.

Pour plus de renseignements : toutesdesartistes01@gmail.com

Date et signature,



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Puces des couturières de Pont d'Ain - Dimanche 04 octobre 2026 -

Je soussigné(e)

Domicilié à (adresse)

.....

Conformément aux dispositions du Décret n° 2009-16 du 07 janvier 2009 relatif aux ventes au déballage et pris en application de l'Article L.310-2 du Code du commerce,

j'atteste sur l'honneur :

- **Ne pas être un professionnel**
- **Ne pas avoir déjà participé à 2 autres manifestations de même nature depuis le 1^{er} janvier 2026.**

Je suis informé qu'en cas de fausse déclaration je m'expose à des poursuites judiciaires.

Date et signature,

Précédé de la mention « lu et approuvé »